

## Sujets et interventions

**Invités :****Parents d'élèves :** Mme Pasternak, Mme Dessalces, Mme Balagué, Mme Gasdeblay**Mairie :** M.Gussy responsable périscolaire Mme Fatet**RASED :** Mme Scolé, Mme Rony, Mme Busi**Enseignants :** Mme Levrino, Mme Gérard, Mme Monnier, Mme Lagneau, Mme Mangin, Mme Pernet, Mme Mouret, Mme Weber**DDEN :** Mr Huet**IEN :** M.Helay-Girard**Excusé(s) :****Absent(s) :** Mr Helay Girard**1 Résultats des élections et présentation des nouveaux membres du conseil**

Vote principalement par correspondance. (4 votes au bureau)

**liste non constituée en association**Titulaires :Mme Gasdeblay, Mme Balagué, Mme Dessalces, Mme Capelle, Mme DespesseSuppléants: Mme Lopez,**Résultat des élections**Electeurs : 198Votants : 119**Soit une participation de 60,10%***Participation de l'an dernier 62,5%(105 votants)***2 Présentation du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté)***Le Réseau est au complet sur le secteur : 3 personnes: 1 psychologue Mme Scollé**+ 1 maître Mme Busi= aides pédagogiques + Maître G Mme Rony= aide rééducative**Pour une intervention E il n'y a pas besoin d'autorisation des parents, mais pour l'intervention d'un maître G et du psychologue l'autorisation écrite des parents est obligatoire.*

Pour l'année en cours, le Rased a été sollicité pour 7 enfants, à l'heure actuelle (hors psychologue scolaire).

**3 Présentation des classes et des effectifs**

Effectif TOTAL à ce jour = 118 élèves

5 classes : 1 niveau simple CP

4 double niveaux CP-CE1 /CE1-CE2 et 2 CM1-CM2 / CM1-CM2

**Répartition par niveau :** CP 30 / CE1 25 / CE2 19 / CM1 20 / CM2 24

Répartition par classe	CLASSE 1	CLASSE 2
	25 CP	5 CP 20 CE1
CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5
5 CE1 19 CE2	9 CM1 13 CM2	11 CM1 11 CM2

Prévisions rentrée 2018:

28 CP qui arrivent

22 CM2 qui partent

Effectif prévisionnel :

124 élèves (24,8 de moyenne)

changement de carte scolaire**4 Règlement intérieur (modification et vote)**

Hygiène et sécurité - Modification des mentions :

- « Tous les jouets sont interdits (supprimés) ». Les enseignants se donnent le droit d'interdire certains jouets et jeux en cas de litige ou d'abus

La vie scolaire - Ajout de la mention :

- « Une charte départementale d'accès à internet est à signer par les élèves, les enseignants et les représentants légaux à chaque rentrée scolaire. »

Nous rappelons aux familles que nous sommes dans un contexte de **vigilance et de sécurité importante**. Ainsi **le portail sera fermé précisément à 8h30 et 13h30**. Merci de respecter ces horaires et d'accompagner votre enfant jusqu'à la classe en cas de retard. Les enfants ne doivent pas entrer seuls dans l'école car les portes d'accès extérieures du bâtiment sont fermées à clés. Les parents sont responsables de leurs

**RAPPEL du Règlement intérieur**

enfants jusqu'à la classe.

A rajouter ?...Si portable, arrangement particulier : dépôt de l'appareil dans le bureau de la direction au matin et retrait le soir. La famille doit le signaler à l'enseignant.

Voté à l'unanimité

#### **5 Bilan du PPMS (Alerte Attentat) Sécurité**

Tout s'est très bien déroulé les élèves ont été très à l'écoute des consignes, pas d'inquiétude et les échanges ont été faits dans toutes les classes avec les enseignantes. D'autres exercices auront lieu dans l'année. Au total 3 exercices incendie et 3 exercices PPMS (attentat, tremblement de terre, inondation) auront lieu dans l'année.

Surface très vitrée...le danger persiste

Impact psy avéré chez les plus grands (prise de conscience)

Si évacuation, prévoir un encadrement gendarmerie?

La Directrice organise l'exercice alerte incendie et propose des dates au Pôle EPE pour qu'un technicien puisse être présent. A prévoir avant Noël

#### **6 Projets et sorties**

a.) CP sortie ENS payant + théâtre+artistique+ludothèque?

b) CP/CE1 pas de projet

c) – CE1/CE2 parc de chartreuse:4interventions le patrimoine culturel de ma ville c'est quoi ?payant

d)- CM1/CM2

**les CM**

\* Les CM2 et les 6ème vont faire un rallye lecture commun et se retrouveront au collège pour échanger

\*Sortie à Voiron fin Octobre pour « la fête des sciences »

\* Tennis : 10 séances . Projet d'intervention de 3 ans.le lundi après-midi ou le vendredi après-midi (3ème année en cours et fin du cycle pour l'école)

\* Ils participeront à nouveau cette année au concours de Scrabble scolaire en collaboration avec Mme Odier, membre de la fédération française de Scrabble et animatrice du club junior de Voreppe.

- une rencontre inter-école de Voreppe aura lieu en fin d'année à l'Arrosoir .

\*Ski: les CM1/CM2 effectueront 3 ou 4 sorties au mois de janvier/février encadrées par des moniteurs agréés et les enseignantes . Le site choisi cette année sera Autrans ou Méaudre en fonction des disponibilités. Accès à Gève en cas de manque de neige.

\* projet de classe découverte de 3 ou 4 jours fin Mai une réunion avec les parents sera prévue très rapidement .

\* Projet d 'arts plastiques ?

\* Partir à Paris 3 ou 4 jours ?

Pour toutes les classes

#### **\* MUSIQUE**

Les séances recommenceront à la rentrée de Janvier avec l'intervenante Mme Alice Tilquin

#### **EPS**

- le jeudi les CP, CP-CE1 et les CE1-CE2 au gymnase Pignéguay

- cycle Roller (éventuellement à mutualiser avec les autres écoles de Voreppe)

- demande d'utilisation de l'arcade en P4ouP5

**Natation** : 3 classes CP et CP-CE1 et CE1/CE2 iront à la piscine au 2ème et 3ème trimestre. Un MNS mis à disposition de l'équipe enseignante(à confirmer)

<p><b>7 <u>Projet d'école 2017/2020</u></b></p> <p>Il va être mis en place un nouveau projet d'école pour les 3 années à venir tous les enseignants vont le mettre en place.</p>	
<p><b>8 <u>Activité pédagogique complémentaire</u></b></p> <p>3 types d'APC existent : Aide aux élèves en difficulté, accompagnement au travail personnel, activités en lien avec le projet d'école</p> <p>Chaque enseignante proposera à sa classe des temps d'APC en aide aux élèves et des temps lié au projet théâtre.</p> <p>Les APC ont lieu le soir de 15h45 à 16h45 <u>et</u> sur la pause méridienne de 11h30 à 12h00</p>	<p><b>Page3</b></p>
<p><b>9 <u>Budget et investissement</u></b></p> <p>Le budget alloué par la mairie en 2017 a été entièrement utilisé avec une rallonge pour la création de classe ainsi que des bureaux , des chaises et une armoire.</p> <p><u>Informatique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque classe a été équipé d'un TBI ce qui permet de faire un travail plus ludique et participatif</li> </ul> <p>Formation en interne prévue.</p> <p><u>Manuels scolaires :</u></p> <p>Le changement des manuels scolaires n'a pas été fait. En effet, l'équipe enseignante est nouvelle et se laisse le temps de s'approprier les nouveaux programmes afin de choisir de manière efficace les manuels les plus adaptés . Le changement de manuels se fera donc à la rentrée prochaine.</p> <p>L'école de St Etienne de Crossey a prêté des livres de maths pour le cycle 3</p>	
<p><b>10 <u>Les travaux pour l'école</u></b></p> <p><u>Travaux réalisés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- carrelage dans la classe 2</li> <li>- travaux pour l'accessibilité</li> </ul> <p><u>Travaux demandés:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- oreilles aux tableaux de classe, entreprise détachée pour ,avec un délais d'intervention explicite pour ne pas avoir à redemander les choses plusieurs fois.</li> <li>- plaques de liège au mur pour afficher classe de Mme Mangin</li> <li>- néon au-dessus de 3 tableaux blanc (sur 5 classes)</li> </ul>	
<p><b>11 <u>Restaurant, Garderie, TAP</u></b></p> <p>- Horaires des écoles: difficulté pour les parents à être aux deux endroits en même temps. Envisager un battement de 10mn entre les deux bâtiments.</p>	
<p><b>12 <u>Questions diverses :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des récréations : en fonction des enfants car cette pause en extérieur les apm n'est pas obligatoire</li> </ul> <p>Les matins oui, avec une fois sur le plateau par cycle et une organisation de coins de récré spécifiques pour différents types de jeux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restaurant :</li> <li>- on enlève les assiettes aux enfants ? Non</li> </ul> <p>45mn par service : deux services en maternelle/Deux services en élémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-que coûte un repas à la mairie ?</li> </ul> <p>Le coût du repas en moyenne est de 5,17 €. Il y a 540 familles concernés et 767 enfants inscrits.</p> <p>Aujourd'hui la mairie a la volonté de réduire les tranches de tarif.</p> <p>600 personnes en Isère affectées par la Toxi infection Alimentaire et 33 enfants sur Voreppe.</p>	

- Le périscolaire est organisé par la MJC, à partir du 1er janvier 2018 suite à la délégation du Service public.

L'ensemble du personnel est reçu par la MJC pour connaître leurs intentions de travail. Les responsables passent en délégation de service pour la continuité pédagogique. Continuité du périscolaire via le centre de loisirs.

La MJC gère l'organisation : 4 personnes référentes sur site avec BPJEPS, direction et une coordinatrice générale directrice du centre de loisirs.

Le suivi des TAP n'est pas encore clarifié, les garderies restent au même tarif. A priori le TAP sera issu du choix de l'enfant ?

La préparation et surveillance du repas n'est pas déléguable à la MJC.

-Interphone : remettre à jour en faisant figurer le numéro de la classe.

Rythmes scolaires à partir de septembre 2018 : pour l'instant les avis sont partagés. Il reste encore le questionnaire de concertation à rédiger, et diffuser, traiter....Le maire a autorité sur le temps de classe.

Décision finale devrait être prise en janvier 2018 pour une communication aux parents première quinzaine de février.

#### Calendrier

*Prochains Conseils d'école : Lundi 12 mars 2018 à 18h à redéfinir plutôt fin janvier, ou CE exceptionnel pour les rythmes et mardi 19 juin 2018 à 18h*

Durée 2h00

Secrétaire :

Rédaction : Florence Gérard

Fin du conseil d'école à 20h00

Signatures :

Représentant de la mairie

Parents d'élèves

Directrice